



MAIRIE
DE
PENCRAN

29800

Tél. : 02 98 85 04 42
Fax : 02 98 85 68 60

Autorisation de départ seul de la garderie ou de L'ALSH

À remplir par les responsables légaux :

Nous soussignés,

Nom et prénom des responsables légaux : _____

Téléphone : _____

Autorise mon enfant :

Nom et prénom : _____

Né(e) le ___ / ___ / ___ : classe : _____

à quitter seul(e) :

La garderie de Pencran le _____ à _____ [préciser les jours concernés si plusieurs].

L'ALSH de Pencran le _____ à _____ [préciser les jours concernés si plusieurs].

Je certifie avoir pris connaissance des risques liés à ce départ autonome, notamment en cas d'incident survenu hors du périmètre de l'établissement scolaire ou de la structure périscolaire.

Je décharge par conséquent la commune de Pencran, de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident survenu après le départ de mon enfant.

Je m'engage à prévenir la structure de tout changement concernant cette autorisation.

Fait à : _____

Le : ___ / ___ / ___ :

Signature des responsables légaux :

